

COMPTE RENDU N° 16 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROZE

Séance du 17 juin 2022

L'an deux mille vingt deux et le dix-sept juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur **Patrick LAGASSE, Maire.**

Présents : AUDIBERT Jacques. CALMET David. **Adjoint**

BAYLE Annette. POUX Christian. PRIETO BERCIER Sarah. TOSQUE Jean-Claude. ROUQUIÉ Claude.
TRENTAZ Serge. VEIGA DELMAS Sonia.

Absents excusés : CAYRE André.

Procuration :

Secrétaire de Séance : AUDIBERT J.

1. DÉLIBÉRATIONS : NÉANT

2. QUESTIONS DIVERSES

- **Participation financière au Conservatoire de musique et danse du Tarn :** La commune de Broze conventionne actuellement ce conservatoire mais, une rénovation statutaire rend caduque cette convention.

Le conservatoire invite les membres du conseil municipal à étudier la nouvelle proposition de convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de ne pas poursuivre ce partenariat et de ne pas délibérer pour adopter cette nouvelle convention.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 22 Heures 15.